

# Proposition de loi visant à défendre le modèle sociétal rural français

Eddie PUYJALON 17/11/2020

Nous, actrices et acteurs du monde rural, que nous habitons des hameaux, des villages, des villes ou des périphéries, sommes de plus en plus menacés, attaqués, dans nos activités de nature, nos métiers, notre culture, nos traditions séculaires et notre modèle sociétal. Nos agresseurs appartiennent à une frange de la société qui ne nous connaît pas, ne nous tolère plus et veulent notre asservissement à leurs causes. Ils sont végans, animalistes, antisécistes, transhumanistes et le plus souvent des extrémistes d'un nouveau radicalisme écologique aux ordres d'un nouvel égoïsme sociétal.

Aussi, conscients de la fracturation sociétale et des risques de violence qu'engendre cette discrimination, nous demandons un travail parlementaire visant à protéger et encadrer par la loi le modèle sociétal rural :

► Nous demandons la création d'un conservatoire du patrimoine immatériel rural pour protéger les traditions et modes de vie des territoires ruraux.

► Une loi qui vise à protéger et reconnaître notre culture rurale comme une partie de notre patrimoine national en garantissant la pérennisation de toutes nos activités (élevages, agricultures, pastoralismes, gastronomies, traditions culturelles, chasses traditionnelles, pêches, fêtes et férias...), telles que pratiquées aujourd'hui.

► Une loi qui réaffirme le partage des espaces naturels entre les usagers de la Nature incluant le respect du droit de propriété

► Une loi visant à sanctionner les persécutions dont sont victimes les ruraux dans tous les domaines sociétaux : activités professionnelles, sportives et récréatives, par un renforcement du projet de loi visant à instaurer un délit d'entrave aux activités légales ainsi que celui visant la protection des activités, des bruits et des odeurs de la ruralité

► Une loi visant à sanctionner toutes les formes de harcèlement et de dénigrement "Name&Shane" (nommer et couvrir de honte) de plus en plus présent incluant les réseaux sociaux et autres moyens de communication.

► Une loi visant à l'égalité du droit d'expression et de réponse dans les médias face aux attaques dont le monde rural fait l'objet : l'obligation de diffusion d'une dualité contradictoire dans les reportages et interviews sur les activités de nature et professionnelles de la ruralité, lorsqu'elles sont attaquées.

Parce que Le Mouvement de La Ruralité est attaché à une vraie biodiversité avec l'Homme au milieu de la nature depuis des siècles, qui nous nourrit, nous abrite et nous permet de vivre agréablement hors des cités et qu'elle puisse perdurer dans les siècles à venir.

Pour que nos forêts et nos campagnes prospèrent en intégrant la faune grâce à une gestion équilibrée par la chasse et la pêche notamment.

Parce que la disparition de notre patrimoine, de nos savoir-faire, de nos fêtes et nos traditions est synonyme de la perte de nos racines et de l'identité de la France éternelle.

Parce que nous refusons l'aliénation de l'agriculture française à des modèles utopiques. Car, elle est de plus en plus vertueuse, elle est la garante de notre indépendance alimentaire et de nos savoir-faire et de l'entretien de nos espaces naturels.

Parce que nous refusons de passer à une consommation cellulaire qui sonnerait le glas de l'élevage traditionnel, des métiers de la viande et de tous nos produits d'excellence, fleuron de la gastronomie française. Parce que nous refusons les attaques sur les filières d'élevages, les bouchers-charcutiers, les cirques, le monde hippique et taurin, nos cloches, nos sapins, le tour de France et la patrouille de France.

Parce que notre pays ne saurait se passer d'une ruralité socialement, culturellement et économiquement porteuse d'avenir.

Apportez votre signature pour que ces propositions de loi soient abordées au Sénat.

Le Mouvement de la Ruralité